

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG 92/019

L'An mil neuf cent quatre vingt douze le 18 février, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

12 Février 1992

12 Février 1992

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
MM. ALONSO, BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD , Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LISION par Mme BARRAUD-DUCHERON
M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
Mme PARROU par M. CANDAU

ABSENTS- EXCUSES : MM. MOST, BARRIERE et MOULINEAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement de ROYAN
Modifications des statuts

VOTE : UNANIMITE

Lors des Conseils Municipaux des 12 Août 1991 et 10 Octobre 1991, il a été approuvé les statuts de la Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement de ROYAN dite S.E.M.A.R.

Au titre des actionnaires personnes physiques, il était mentionné Messieurs CHIARADIA, GUILLOU et MURGUES.

Monsieur GUILLOU atteint de problèmes de santé a quitté la C.I.S.E. (Compagnie de Service et d'Environnement) partenaire de la Ville dans cette opération.

Il est donc proposé de remplacer Monsieur GUILLOU par Monsieur VIN comme actionnaire personne physique dans la S.E.M.A.R.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le projet des statuts modifiés relatifs à la Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement de ROYAN comprenant les actionnaires suivants :

- Ville de ROYAN pour 5.100 actions de type A
- Compagnie de Service et d'Environnement (C.I.S.E.) pour 4.893 actions de type B
- L'Office Municipal du Tourisme de ROYAN pour une action de type B
- La Société d'Economie Mixte pour la Gestion des Equipements Touristiques (S.E.M.G.E.T.) pour une action de type B
- Le Syndicat d'Initiative de ROYAN pour une action de type B
- Le Département Animation pour une action de type B

- Monsieur CHIARADIA pour une action de type B
- Monsieur VIN pour une action de type B
- Monsieur MURGUES pour une action de type B

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort

le Maire,

le 28 Février 1992

Pour

Le Maire Adjoint,

Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan le 5 Mars 1992
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint

H. LE GUEUT